**Vœu des élus des personnels d’éducation et d’enseignement FSU du lycée Marc Chagall**

**Conseil d’administration du 2 décembre 2019**

Le Conseil d’administration du lycée Marc Chagall

► demande l'organisation des épreuves d'E3C dans des conditions d'examens satisfaisantes garantissant l'équité entre les candidats. A savoir :

- Un sujet identique pour tous les élèves pour chaque épreuve,

- Des épreuves réalisées à la même heure par tous les élèves,

- L'installation d'un élève par table dans des salles d'examen,

- Une salle d'examen avec au moins deux surveillants,

- Un temps de correction banalisé pour les enseignants,

- Des indemnités de correction de copies d'examen,

- La possibilité de corriger les copies et le cas échéant d'avoir accès à du matériel informatique adapté à la correction de copies numériques dans l'établissement.

► s'inquiète :

* Du fait que la banque de sujets soit si tardivement accessible. Initialement annoncée pour le 2 décembre, nous venons d’apprendre qu’elle ne serait accessible que le 9, au mieux…
* De la lourdeur des programmes irréalistes dans toutes les matières, et en particulier pour celles qui doivent être évaluées prochainement dans le cadre des E3C.